



Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle
Service émetteur :
Veille et sécurité sanitaires et environnementales

La Déléguée Territoriale de Meurthe-et-Moselle

A

Monsieur le Maire
Commune de COYVILLER
3 Rue de la Mairie
54 210 COYVILLER

Affaire suivie par :
Mathieu SANGA

Courriel :
ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr
Tél : 03 57 29 02 49

Nancy, le **19 FEV. 2018**

Vos réf : Dossiers Consultation PPA

Nos réf : 2018-02134/DT54/VSSÉ

Objet : PLU de la commune de Coyviller

J'ai l'honneur d'accuser réception du courrier en date du 29 janvier 2018 concernant le dossier arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, que le bureau d'études Espaces & Territoires nous a transmis pour avis.

Le dossier présenté n'appelle aucune remarque de la part de mes services dans le cadre des champs de compétences de l'ARS.

Docteur Elvane PIQUET

COPIE :

Espace & Territoires – 2 Place des tricoteriers 54 230 CHALIGNY